



Formation Spécialisée du 18/04/2023

La Formation Spécialisée (ex-CHSCT) s'est réunie le 18/04/2023 à 9h30 sous la présidence de la responsable du Pôle Pilotage et Ressources.

Ordre du jour :

- 1) Présentation de la note d'orientations ministérielles SSCT 2023
- 2) Convention France victimes
- 3) Présentation des applications ESTEVE et GMBI
- 4) Point sur la Trésorerie Hospitalière de Dunkerque
- 5) Travaux du bâtiment Kennedy (partie accueil)
- 6) Fin du dispositif pour les agents vulnérables COVID
- 7) Fiches de signalement , accidents de travail et registre santé et sécurité au travail
- 8) Questions diverses

1) Présentation de la note d'orientations ministérielles SSCT 2023 :

2) Convention France victimes :

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance a mis en place un cadre d'intervention avec le réseau France victimes.

France victimes est la fédération nationale des associations d'aide aux victimes.

Elle est composée de 130 associations d'aide aux victimes professionnelles réparties sur l'ensemble du territoire français.

Elles sont spécialisées dans l'accompagnement judiciaire et agréées par le Ministère de la Justice.

Elles accueillent les personnes victimes ainsi que leurs proches.

Elles peuvent apporter une aide psychologique, une information sur les droits, un accompagnement social et, si nécessaire, une orientation vers des services spécialisés.

Les prestations de l'association sont gratuites pour l'ensemble des personnels du ministère.

Un agent ayant subi une infraction pénale (violence, harcèlement, menaces...) au travail ou dans sa vie privée peut saisir l'assistant de service social du MEFR du département qui évaluera les besoins de la victime et pourra saisir France victimes. Il est le seul habilité à le faire.

3) Présentation des applications ESTEVE et GMBI :

4) Point sur la Trésorerie Hospitalière de Dunkerque :

La DRFIP a engagé des travaux à la Trésorerie Hospitalière de Dunkerque suite au projet d'agrandissement.

La DRFIP a pris possession du local contigu à la trésorerie le 20/09/2022.

L'hôpital a fait changer les huisseries de l'extension et des bureaux existants (fin des travaux au 21/04/2023).

Des travaux sont engagés par la DRFIP depuis le 3 avril :

- câblage électrique
- création d'un faux-plafond
- changement des luminaires (leds)
- pose de volets métalliques dans l'extension
- sortie de secours
- etc...

5) Travaux du bâtiment Kennedy (partie accueil) :

Les travaux en cours au bâtiment Kennedy consiste en une mise en sécurité contre les risques incendie et de panique.

Les 2 premières tranches des travaux n'impactaient pas directement les agents car ils concernaient le traitement des paliers ascenseurs.

La 3ème tranche a nécessité de neutraliser des zones afin de sécuriser les lieux et réduire la gêne causée. Ces travaux concernent le hall d'accueil ainsi que les 1^{er} et 2ème étage.

L'accès au restaurant administratif a été modifié.

6) Fin du dispositif pour les agents vulnérables COVID :

Les agents publics reconnus personnes vulnérables et présentant un risque élevé de développer une forme grave d'infection à la COVID-19 ne peuvent plus bénéficier d'autorisation spéciale d'absence depuis le 28/02/2023.

Dans le département, un seul agent était concerné à cette date.

Certains agents reconnus personnes vulnérables avaient reçu une préconisation du médecin de prévention leur permettant de dépasser le plafond de 3 jours de télétravail.

Le télétravail exceptionnel a également pris fin au 28/02/2023.

La situation de ces agents a donc dû être réexaminée.

Dans le département, à cette date, 13 agents étaient en télétravail à 100 % et 2 agents en télétravail 4 jours sur 5.

Ces agents ont été accompagnés afin de revenir dans leur service dans de bonnes conditions et ont été reçus par la médecine de prévention. Les assistants de prévention ont également été prévenus dans le but d'organiser le retour des agents et d'éventuels aménagements de poste.

7) Fiches de signalement , accidents de travail et registre santé et sécurité au travail :

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : UNSA DGFIP Hauts-de-France

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD

